Église du Nazaréen Registre de formation continue

RAISON D'ÊTRE DU REGISTRE

- Encourager la formation continue des membres du clergé nazaréen dans chaque région.
- Donner un moyen facile pour les membres du clergé nazaréen de déclarer leurs actions de formation continue.
- Créer des occasions d'échange entre les pasteurs, les responsables des districts et des régions et les responsables de la formation concernant les pratiques et les opportunités de formation continue.

CONCEPTION DU REGISTRE

Le registre est conçu pour donner à tous les membres du clergé, où qu'ils se trouvent, la possibilité de choisir et de déclarer eux-mêmes leur participation à la formation continue. Le registre est fondé sur l'intégrité du ministre et sur le désir du ministre d'être efficace dans son action. Les définitions et les fonctions sont conçues pour être concises et utilisables à l'échelle mondiale.

CARACTÉRISTIQUES DU REGISTRE

- 1. Créé pour une utilisation mondiale.
- 2. Multilingue. Actuellement disponible en coréen, français, anglais, espagnol, portugais, marathi. Prochainement en bengali.
- 3. Gratuit pour les utilisateurs et pour les bureaux régionaux ou de district, excepté le coût de l'accès à Internet.
- 4. Accessible sur les téléphones intelligents et les tablettes (sur les ordinateurs portables ou de bureau également) disposant d'un accès à Internet. Le registre requiert peu d'échanges de données, ce qui est un facteur de réduction du coût dans les régions où l'accès à Internet est cher.
- 5. Facile d'utilisation et accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- 6. Transférable. Le registre suit facilement le transfert de l'accréditation ministérielle de l'utilisateur.
- 7. **Durable.** Le registre requiert peu de gestion administrative et est conçu dans un langage de programmation qui peut être transmis à des concepteurs différents.

2016-04(a)

- 8. Les utilisateurs peuvent créer des rapports en choisissant des dates personnalisées pour visualiser leurs propres actions de formation et les administrateurs des district et des régions peuvent également visualiser l'activité dans leur district ou region.
- 9. Les utilisateurs peuvent uniquement consulter leurs propres données.

DÉVELOPPEMENT ET ADMINISTRATION DU REGISTRE

Le registre de formation continue a été développé par le Bureau mondial du développement du clergé. Le développement a débuté à partir d'une idée qui a d'abord été imaginée et testée dans le champ nord-ouest des U.S.A. de la région U.S.A. et Canada. Après le succès du test dans le champ nord-ouest des U.S.A., le Comité consultatif du programme d'études international a validé la recommandation du Bureau mondial du développement du clergé de poursuivre le développement du concept du registre pour créer une application qui pourrait être utilisée par les ministres nazaréens ayant accès à Internet dans toutes les régions. Le coût du développement et de l'administration du registre est financé par le Bureau mondial du développement du clergé.

LE REGISTRE DE FORMATION CONTINUE:

Des opportunités et des implications pour les conseils ministériels de districts

La responsabilité de la formation continue inscrite au paragraphe 527.6 du Manuel est un mandat confié aux districts qui doivent prendre l'initiative et se montrer stratégiques afin de favoriser une culture de formation continue pour leurs ministres.

- Tous les ministres ordonnés affectés et non affectés ainsi que les ministres habilités par le district qui ont achevé le programme d'études doivent réaliser au moins 20 heures de formation continue chaque année.
- Les actions de formation continue de chaque ministre sont examinées annuellement par le conseil des études ministérielles de district (ou par le conseil ministériel de district).
 - Le Manuel stipule qu'une conversation doit avoir lieu avec le conseil pour chaque ministre qui a réalisé moins de 20 heures par an pendant deux années consécutives. Cependant, il est préférable d'évaluer attentivement les actions de formation de chaque pasteur afin d'encourager des conversations stratégiques pour créer et rechercher des programmes de formation continue équilibrés et pour aider le ministre à faire preuve de discernement pour choisir des expériences de formation de qualité.
- Le registre de formation continue réduit la gestion administrative au niveau du district, libèrant ainsi les responsables du district pour investir davantage dans le développement et l'organisation d'événements de qualité pour la formation continue de ses ministres.

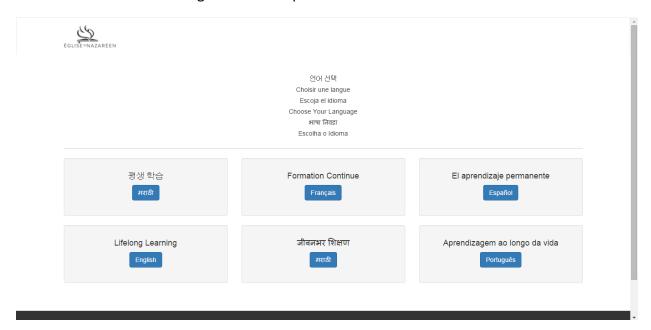
 L'engagement de ministres qui représentent la diversité linguistique de la région ou du district dans les conseils ministériels sera bénéfique pour les responsables du district et régionaux. Cela sera particulièrement utile pour l'évaluation des rapports du registre lorsque les indications données par le ministre apparaîtront dans la langue choisie par ce ministre.

LE FONCTIONNEMENT DU REGISTRE (https://learning.nazarene.org)

<u>PREMIÈRE ÉTAPE</u>. L'utilisateur est invité à choisir sa langue de prédilection. Après la sélection initiale, le site sauvegarde la langue de l'utilisateur.



- L'utilisateur peut choisir n'importe quelle autre langue disponible à tout moment de tous les emplacements du site en utilisant le menu déroulant (voir à droite) qui apparaît dans la partie inférieure de chaque page Web.
- Après un temps d'inactivité, le site revient à la page de sélection de la langue mais tous les identifiants et les autres données sont conservés dans la langue utilisée par l'utilisateur lors de la saisie. En un clic, l'utilisateur peut choisir la langue souhaitée puis s'identifier.



ÉTAPE DEUX. Chaque utilisateur doit créer un compte sur la page d'inscription. Des explications brèves et utiles ainsi que des définitions informent et aident l'utilisateur.



Voici la page d'inscription:



Lorsque l'utilisateur choisit sa région, seuls les districts de cette région s'affichent lorsque l'utilisateur choisit le menu déroulant intitulé « District »..

L'utilisateur indique son accréditation (ordination, licence ou aucune). Les responsables du district ou de la région peuvent vérifier l'accréditation de tout utilisateur en comparant les indications données par l'utilisateur avec la liste officielle des ministres ordonnés et titulaires d'une habilitation de district. La catégorie « Aucune » peut être utilisée par le personnel du bureau du district ou de la région qui doit accéder au registre mais qui n'est pas titulaire d'une accréditation ministérielle.

<u>ÉTAPE TROIS</u>. Après l'identification, la liste des actions de formation continue de l'utilisateur apparaît. Si l'utilisateur est nouveau dans le registre, l'utilisateur sera invité à « Ajouter un élément ».



En choisissant « Ajouter un élément », l'utilisateur a la possibilité de saisir les informations principales relatives à un événement de formation auquel il ou elle a participé.

Comment déterminer ce qui relève de la formation continue?

Les ministres nazaréens doivent suivre 20 heures de formation continue chaque année. La formation continue consiste à participer à des activités qui favorisent de façon significative le développement des capacités et de la compréhension d'un ministre de l'Évangille. Parmi les exemples d'activités qui relèvent de la formation continue, nous pouvons citer les conférences, les séminaires de formation de district, les cours de formation continue des établissements de formation ou des associations professionnelles, les séminaires en ligne, la lecture d'un périodique professionnel et la participation à des dialogues professionnels avec d'autres ministres concernant des livres. Par contre, la pratique quotidienne du ministère (par exemple les visites pastorales ou la préparation d'une prédication), le visionnage d'un documentaire télévisé ou l'écoute d'un orateur lors d'un rassemblement communautaire ne relèvent pas du développement professionnel. Veuillez faire preuve de discernement pour sélectionner des expériences valides de formation continue. Les administrateurs du bureau de votre district ou de votre région peuvent vous aider à déterminer si une activité correspond aux critères de formation continue.

Un texte d'explication apparaît sur la page « Ajouter un élément » pour aider l'utilisateur à comprendre les différents types d'événements de formation qui correspondent à des heures de formation continue et pour savoir comment déclarer ces heures.

Comment déterminer le nombre d\'heures que je dois déclarer?

Une heure de formation continue correspond à une heure de 60 minutes. Par exemple, si vous participez à une conférence sur la prédication pendant 3,5 heures, vous déclarerez 3,5 heures de formation continue.

Nom de l'événement
Date de début de l'événement (aaaa-mm-jj)
Date de fin de l'événement (aaaa-mm-jj)
Description de l'événement
Organisateur de l'événement
Nombre d'heures de formation continue
Type d'événement
·
Sélectionnez la ou les descriptions qui
correspondent le mieux à la valeur d\'apprentissage de l\'événement :
Contenu : Contribue à augmenter les connaissances bibliques, théologiques et historiques requises pour le ministère
Contexte : Contribue à augmenter la compréhension de l'environnement du ministère
Compétence : Contribue à développer les savoir-faire pour le ministère
Caractère : Contribue à renforcer et enrichir le ministre en tant que personne
Créer

Sur la page AJOUTER UN ÉLÉMENT, l'utilisateur saisit les informations suivantes:

- Le nom de l'événement (par exemple « Animation du culte » ou « Visites de familles endeuillées")
- Les dates de début et de fin de l'événement (un menu déroulant permet de choisir facilement les dates)
- La description de l'événement (ce peut être une description rédigée par l'utilisateur ou bien une description fournie par l'organisateur de l'événement)
- Le nom de l'organisation qui propose ou présente l'événement
- Le nombre d'heures de formation continue déclarées par l'utilisateur pour sa participation à l'événement
- Le type d'événement sélectionné par l'utilisateur dans un menu déroulant (conférence, séminaire ou cours, séminaire en ligne, préparation à l'enseignement, groupe d'étude d'un livre, document audio ou vidéo en ligne, autre)
- Type d'apprentissage lors de l'événement : contenu, contexte, compétence ou caractère (l'utilisateur peut choisir plus d'une catégorie)

ÉTAPE QUATRE. Après avoir saisi au moins un élément, une liste de tous les événements de formation continue que l'utilisateur a ajoutés au registre apparaît. L'utilisateur peut télécharger et imprimer un rapport à tout moment pour n'importe quelle période.



<u>ÉTAPE CINQ. L'utilisateur peut trouver des réponses à ses questions sur la formation continue et sur l'utilisation du registre en sélectionnant l'option AIDE dans le menu [extrait de texte fourni]</u>

Guide d'utilisation du Registre de formation continue

Bonnes pratiques pour les personnes engagées dans la formation continue

- Combien d'heures de formation continue dois-je déclarer concernant...
 - La lecture d'un livre ou d'un article dans un périodique professionnel
 - La lecture d'un livre avec un groupe
 - L'animation d'un cours du

S'orienter dans le Registre de formation continue

Comment modifier le choix de la langue d'affichage du site ?

Que faire si je change de district ?

Comment puis-je signaler le changement de mon accréditation ?

Si mon adresse électronique change, pourrai-je continuer à accéder au registre ?

Comment puis-je mettre à jour les informations liées à mon compte ?

Conseils pour ajouter un nouvel événement de formation continue

Comment modifier le choix de la langue d'affichage du site ?

If you wish to view the site in a language other than the one you selected initially, you many selecting a language from the drop-down menu that appears at the bottom of each page of the site.

2. Que faire si je change de district?

Moving to a different district does not mean your credential has been transferred! You will need to

ÉTAPE SIX. L'utilisateur peut modifier ses informations (y compris son adresse électronique et son mot de passe) à tout moment.

Cet exemple montre comment le choix du district apparaît sur un iPhone lors de la mise à jour du compte de l'utilisateur.



FONCTIONNALITÉS SPÉCIFIQUES POUR LES RESPONSABLES D'UN DISTRICT OU D'UNE RÉGION

Les responsables d'un district ou d'une région peuvent obtenir des droits d'administrateur sur demande par courrier électronique au Bureau mondial du développement du clergé.

Options administratives	Utilisateur	Responsable du district	Responsables régionaux
Possibilité de consulter et de télécharger un rapport personnel d'activité de formation	1	√	✓
L'affichage des données à l'écran peut être organisé et affiché pour	Nom de l'événement Date de début de l'événement	Nom de l'événement Date de début de l'événement Nom de famille du ministre Prénom du ministre Nombre total d'heures	Nom de l'événement Date de début de l'événement Nom de famille du ministre Prénom du ministre Nom du district Nombre total d'heures
Visualiser et télécharger un rapport indiquant les activités de formation continue pour tous les ministres du district de l'administrateur		√	√
Visualiser et télécharger un rapport indiquant les activités de formation continue pour un seul ministre du district de l'administrateur		✓	√
Visualiser et télécharger un rapport indiquant les activités de formation continue pour un seul ministre du district de l'administrateur.		√	√
Visualiser et télécharger un rapport indiquant les activités de formation de tous les ministres de la région de l'administrateur			✓
Visualiser et télécharger un rapport indiquant les activités de formation de tous les ministres de la région de l'administrateur			✓

OPTIONS CONCERNANT LES RAPPORTS

- Disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Dates personnalisables
- Peuvent être téléchargés dans un fichier CSV ou Excel
- <u>Les titres de colonnes</u> apparaissent dans la langue choisie par l'administrateur
- <u>Les informations saisies par l'utilisateur</u> apparaissent dans la langue de l'utilisateur (la langue de l'utilisateur est identifiée)
- Les coordonnées de l'utilisateur, le district et l'accréditation sont inclus dans les rapports du district ou de la région
- Le type d'apprentissage est indiqué pour une évaluation visuelle de l'équilibre des efforts de formation du ministre entre le contenu, le contexte, la compétence et le caractère.